

Gien, *ma Ville*



DOSSIER P.14

OPAH



villedegien.fr



GIEN Le Village de Noël

Places Jaurès, Leclerc & Saint-Louis

du 15 au 17 décembre 2023

VENREDI 15

DE 10H À 19H

CARROUSEL • Place Leclerc

ARBRE À VOEUX • Place Leclerc

• Mise à disposition de rubans au carrousel

MAISON DU SUCRE • Place Leclerc

MAISON DU PÈRE NOËL, BOÎTE À LETTRES, JEUX, MAQUILLAGE •

Place Leclerc

PATINOIRE • Place J. Jaurès

MARCHÉ DE NOËL • Place J. Jaurès

DE 16H À 19H

FRANCK BARNABEAU

Accordéoniste • Déambulation

DE 17H30 À 19H

TEMPÊTE DE NEIGE Patinoire •

Place J. Jaurès

DIMANCHE 17

DE 10H À 19H

CARROUSEL • Place Leclerc •

Gratuit

ARBRE À VOEUX • Place Leclerc

• Mise à disposition de rubans au carrousel

MAISON DU SUCRE • Place Leclerc

MAISON DU PÈRE NOËL, BOÎTE À LETTRES, JEUX, MAQUILLAGE

• Place Leclerc

PATINOIRE • Place J. Jaurès

MARCHÉ DE NOËL • Place J. Jaurès

SAMEDI 16

DE 10H À 21H

CARROUSEL • Place Leclerc •

Gratuit

ARBRE À VOEUX • Place Leclerc

• Mise à disposition de rubans au carrousel

MAISON DU SUCRE • Place

Leclerc

MAISON DU PÈRE NOËL, BOÎTE À LETTRES, JEUX, MAQUILLAGE •

Place Leclerc

PATINOIRE • Place J. Jaurès

MARCHÉ DE NOËL • Place J.

Jaurès

DE 11H À 13H

BALADE EN CALÈCHE

Place Saint-Louis

DE 15H À 16H

PHOTOGRAPHIE

AVEC LE PÈRE NOËL

Place Leclerc • Gratuit

DE 15H À 17H

BATUCADA DE L'ÉCOLE

MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE

THÉÂTRE ET GROUPE BATUCA'

« **LES OREILLES EN POINTE** »

Déambulation musicale

DE 15H À 19H

BALADE EN CALÈCHE

Place Saint-Louis

DE 17H À 18H

LA BOÎTE À MUSIQUE

Déambulation musicale

PHOTOGRAPHIE AVEC LE PÈRE

NOËL • Place Leclerc • Gratuit

DE 17H À 19H

LES BALIGRAF

Spectacle déambulatoire

À 18H ET 18H30

ENSEMBLE DE CUIVRES DE

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE

MUSIQUE ET DE THÉÂTRE

Place Leclerc • 18h

Place J. Jaurès • 18h30

À 19H30

LÂCHER DE LANTERNES

Quai Lenoir • Mise à disposition des

lanternes devant la patinoire à partir

de 19h • place J. Jaurès

À 20H

FEU D'ARTIFICE

• Tiré face au quai Lenoir

DE 10H À 13H

BALADE EN CALÈCHE • Place

Saint-Louis

DE 11H À 12H

PHOTOGRAPHIE AVEC LE PÈRE

NOËL • Place Leclerc • Gratuit

DE 14H À 17H30

ÉCHASSIÈRE MÈRE NOËL AVEC

CHARIOT MUSICAL « SALTAB'AND

CO » Spectacle déambulatoire

DE 15H À 17H

PHOTOGRAPHIE AVEC LE PÈRE

NOËL • Place Leclerc • Gratuit

DE 15H À 18H

BALADE EN CALÈCHE • Place

Saint-Louis

DE 17H30 À 18H30

MISSION CADEAU « LES PÊCHUS »

• Spectacle déambulatoire

DE 18H30 À 19H

SARAH ABITBOL & MAXIME

COMBES • Place J. Jaurès •

démonstration de patinage artistique

suivie d'une séance de dédicaces



Sommaire

Dans l'actu	p 4
Dans le rétro	p 9
Dossier	p 14
Les Travaux	p 16
Expression	p 18
Agenda	p 19

À l'heure de boucler cette édition, la liste " L'opposition constructive ! " ne nous a communiqué aucun texte pour publication.

Mairie de Gien

3 chemin de Montfort - 45500 Gien

Tél : 02 38 29 80 00

Mail : mairie@gien.fr



Facebook : Ville de Gien



Youtube : Ville de Gien

www.villedegien.fr

Gien, ma Ville

Journal d'informations municipales

#14 - Décembre 2023

Directeur de la publication : M. Francis Cammal

Responsable de la rédaction : Mme Cécile Cachan

Conception : Service Communication

Impression : Imprimerie Giennoise - Gien

Tirage : 8000 ex

Crédits photos : Ville de Gien - Adobe Stock

Édite

G



03

**Chère Giennoise,
Chère Arrablésienne,
Cher Giennois,
Cher Arrablésien,**

Des raisons d'espérer.

Sans parier sur le retour d'une conjoncture favorable mais à force de travail et de ténacité, l'équipe municipale et les agents maintiennent des services de qualité au quotidien et investissent pour notre avenir.

Parce que vos efforts et les nôtres ne sont pas vains : la sobriété et l'adaptabilité se traduisent par une réduction réelle de nos consommations d'énergie et d'eau comme de notre production de déchets.

Parce que si les opérations de travaux sont plus longues et plus onéreuses, elles aboutissent à de belles et utiles réalisations : école de la Gare, Maison des Alix, Hôtel-de-Ville, plaine des sports, rues Clemenceau et de l'Yser...

Parce que nous nous ménageons des heures festives de réconfort partagé : village de Noël, festival des Arts de la Rue, 14 juillet...

Parce qu'ensemble nous vivrons l'expérience unique du relai de la flamme olympique à Gien le 10 juillet ; et que l'Olympisme " est une philosophie de vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple, la responsabilité sociale et le respect des principes éthiques fondamentaux universels."*

Tout le Conseil municipal et les services restent à vos côtés, à votre écoute, à votre service. Ils se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes et une très bonne année 2024 : joie, santé et solidarité pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Francis Cammal
Maire de Gien

*Charte Olympique

■ Stationnement facile à Noël

■ L'ascenseur vers le parking du Château

Montez jusqu'au 5^e via l'ascenseur, une dernière volée de marches et vous êtes sur le parvis de l'église. Le bâtiment Anne de Beaujeu et l'ascenseur sont accessibles le lundi de 13h à 20h, mardi-mercredi-jeudi-vendredi de 8h à 20h et samedi 8h à 14h45.

■ Le parking couvert tout près et pas cher

Deux heures gratuites + mercredi matin gratuit+ samedi après midi gratuit. Le parking seul est accessible aux abonnés et possesseurs de ticket à tout moment.

Pour les usagers occasionnels le véhicule doit être repris dans les horaires d'ouverture du Centre Anne de Beaujeu. **■ Il est indispensable d'avoir sa carte ou son ticket sur soi en sortant du parking.**

■ Des places supplémentaires



■ 10 places dont une PMR dans le nouveau passage de la rue B. Palissy à la rue G. Clemenceau.



■ 39 rue G. Clemenceau : un dépotoir en moins, 4 places dont une PMR en plus.



■ 1 place supplémentaire après rénovation du parking de la rue J. d'Arc.

■ Le numérotage, un chantier permanent bien avancé à Gien

À l'heure de l'explosion de la livraison à domicile et de la finalisation impérative du déploiement de la fibre, il importe d'avoir une adresse précise.

La loi impose aux Communes de dénommer et numéroter les voies communales et de mettre ces informations à la disposition de tous en créant une base adresse locale (BAL). Celle de Gien existe et est progressivement complétée, y compris les lieux-dits et voies privées ouvertes à la circulation.

Les lieux-dits et hameaux du secteur Nord-Ouest de Gien ont été relevés. Les prochains secteurs seront les lieux-dits et hameaux de Gien (partie Ouest), puis les lieux-dits et hameaux d'Arrabloy, le centre-ville (Sud et Sud-Est) pour finir par le quartier du Berry et le bourg d'Arrabloy.

■ Renseignez-vous : urbanisme@cc-giennoises.fr

■ Transport urbain en service réduit durant les congés scolaires

Consultez les horaires du 26 décembre au 5 janvier inclus sur : www.villedegien.fr/transport-urbain



■ Attention aux intoxications

Inodore, incolore, indétectable par l'homme, le monoxyde de carbone (CO) est la première cause d'accidents mortels par toxique en France.



- Faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc. et demandez-lui l'attestation d'entretien.
- N'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue... pour vous chauffer.
- N'utilisez pas les appareils prévus pour dehors (barbecue, brasero) dans le logement.
- Pas de groupes électrogènes installés dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave.
- Dans un poêle à bois, n'utilisez que du bois (sans vernis et sans peinture).
- Ne laissez pas votre moteur de voiture allumé dans le garage.
- Utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération.
- Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.).
- Aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.

■ Votre taxe foncière

Explication d'après l'avis d'imposition d'un Giennois.

Commune : +0%

Taxes foncières 2023	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordres managères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2022	39,67 %	%	%	%	%	0,189 %	
Taux 2023	39,67 %	%	%	%	%		
Adresse					14,57 %		
Base	3234				471	6	1760
Cotisation	1283						
Cotisation lissée							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation lissée							
Cotisation 2022					471	6	1760
Cotisation 2023	1283						
Variation							

Taxes foncières 2023	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2022	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2023	%	%	%	%	%	%	%	
Propriétés non bâties								
Base								
Cotisation 2022								
Cotisation 2023								
Variation								
Dégrèvement (jeunes agriculteurs (JA))				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisses d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :		
Base collectivité						Droit fixe :		
<small>Pour assurer la compensation à l'égard de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une relance sur le produit de taxe foncière de 10116 €. Pour plus d'informations, consultez la notice d'éditer l'évolution de vos cotisations.</small>								
Frais de gestion de la fiscalité directe locale								77
Dégrèvement - Habitation principale								
Dégrèvement - JA État								
Dégrèvement - JA Collectivité								
Montant de votre impôt								1837

État : +7%
minimum

Augmentation du
SMICTOM.

CDCG

Hors prise en compte des travaux d'amélioration de l'habitat (N-1).

Création suite au transfert de l'État sans compensation.

État : +10%



■ Donnez votre avis sur le projet de zonage d'assainissement des eaux usées

Le zonage détermine les périmètres en assainissement collectif pris en charge par la Communauté des Communes Giennesoises ou en assainissement individuel assuré par le propriétaire.

■ Du 8 au 25 janvier 2024, les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier au centre administratif (3 Chemin de Montfort 45500 Gien) aux jours et heures habituels d'ouverture au public : du Lundi au Jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Ce dossier consultable en format papier le sera également, durant le temps de l'enquête, sur support numérique sur un ordinateur mis à disposition en Mairie et sur le site internet de la Communauté des Communes Giennesoises : www.legiennois.fr/accueil/habiter/amenagement-du-territoire

■ M. Pascal RIBEAUX, commissaire-enquêteur (CDCE18) pascal.ribeaux@orange.fr, tiendra des permanences pour vous recevoir au centre administratif :

- Le lundi 8 janvier 2024 de 9h à 12h,
- Le mercredi 17 janvier 2024 de 9h à 12h,
- Le jeudi 25 janvier 2024 de 14h à 17h.

■ Le rapport, les conclusions et l'avis du commissaire-enquêteur, seront consultables au siège de la Communauté des Communes Giennesoises dans les 30 jours suivant la fin de l'enquête et ce pendant un an. Au terme de l'enquête publique le projet sera soumis, pour approbation ou rejet, à délibération du Conseil Communautaire.



■ Terrains à Arrabloy, c'est vendu !

Les 5 lots que le Conseil municipal avait décidé de mettre à la vente ont déjà trouvé preneurs. L'espace de jeux pour les enfants va être réinstallé au Buisson de Diane.

■ Une vidéosurveillance de plus en plus performante

84 caméras (35 en 2020) prennent des images à Gien et Arrabloy, renvoyées sur le centre de supervision urbain où se relayent quatre agents de surveillance de la voie publique. Prochaine étape : la vidéo verbalisation.



■ Violences Femmes Info : 3919

Numéro d'appel gratuit et anonyme, 24h24 et 7j/7.



Pour une ville propre, respectez les jours de collecte et le dépôt la veille après 19h

Ordures ménagères :

- Ville de Gien : lundi et vendredi matin.
- Hyper-centre-ville (quai Joffre, place Saint-Louis, rue du Bordeaux, rue de Tlemcen, place Leclerc, rue Gambetta, place Jaurès, rue de l'Hôtel-de-ville, quai Lenoir) : lundi, mercredi et vendredi matin.
- Écarts de Gien et Arrabloy : lundi matin.
- Ne pas respecter les conditions de collecte des déchets (horaires, jours, tri,) est facturé 95 € pour l'enlèvement des ordures par les agents publics.
- Tri sélectif sacs jaunes : jeudi.
- Les déchetteries à Poilly-lez-Gien et Arrabloy sont ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- Contact : www.smictom-gien.com et 02 38 05 06 75.



- Points d'apport pour papiers ● Points d'apport pour le verre ● Points d'apport réservés aux commerçants ● Points d'apport pour les emballages
- Hyper-centre-ville : collecte lundi, mercredi et vendredi matin ■ Rue du Bordeaux : le dépôt des ordures ménagères doit s'effectuer à l'entrée de la rue.

Rattrapage des jours fériés 25 décembre 2023 et 1^{er} janvier 2024

COMMUNES	ORDURES MÉNAGÈRES Jour(s) de ramassage	25 DÉCEMBRE	1 ^{ER} JANVIER 2024
GIEN Centre	lundi matin et vendredi matin	mardi 26/12 samedi 30/12	mardi 02/01/24 samedi 06/01/24
GIEN Hameaux et écarts	lundi matin	mardi 26/12	mardi 02/01/24

Travaux GRDF Gien le Vieux

En mars prochain, GRDF et l'entreprise BOUYGUES Energie Services, mandatée pour le chantier, débiteront des travaux de modernisation du réseau de gaz. Ces travaux, d'une durée de 3 mois, vont permettre le renouvellement de 500 mètres de réseau : rue de Noé, rue du Pont Boucherot, rue Sainte Félicule, rue Vercingétorix et rue de la Monnaie.

Afin de minimiser la gêne occasionnée aux riverains, particuliers et professionnels, l'alimentation en gaz du réseau sera interrompue sur une seule journée et pour une durée de 8 h. Un courrier sera déposé dans la boîte aux lettres des riverains concernés afin de leur préciser la date d'intervention les concernant.

Des canalisations en basse pression en fonte seront remplacées par des canalisations en polyéthylène en moyenne pression. Le raccordement des habitations et commerces sera équipé d'un détendeur régulateur, permettant de couper automatiquement l'arrivée de gaz en cas d'incident.

Ainsi, le réseau de distribution pourra aussi accueillir de plus en plus de gaz renouvelable.

■ Se dépister pour se donner un maximum de chances de vaincre les cancers



■ Le dépistage et la détection précoce des cancers permettent de diagnostiquer plus tôt l'apparition d'anomalies et d'augmenter les chances de guérison, en cas de diagnostic positif. Si vous êtes une femme entre 50 et 74 ans, vous recevez tous les 2 ans un courrier d'invitation pour effectuer une mammographie de dépistage. Choisissez un radiologue de la liste des radiologues du département agréés et prenez rendez-vous.

■ Le dépistage organisé du cancer colorectal concerne tous les 2 ans les hommes et les femmes entre 50 et 74 ans. Vous recevez à votre domicile un courrier vous invitant à retirer le kit de dépistage chez votre médecin lors d'une consultation ou dans une pharmacie d'officine ou à le commander en ligne.

■ Le dépistage du cancer du col de l'utérus concerne les femmes de 25 à 65 ans, qu'elles soient vaccinées contre les papillomavirus humains (HPV) ou non. Il peut être réalisé tous les trois ans par un gynécologue, un médecin généraliste ou une sage-femme. Certains laboratoires d'analyse de biologie médicale le réalisent sur ordonnance de votre médecin. Les centres d'examen de santé peuvent aussi le réaliser lors d'un bilan de santé.

■ Le dépistage du cancer de la prostate est pratiqué par un médecin sur les hommes de plus de 50 ans.

■ Rodin et le sport au programme de la prochaine saison culturelle

■ Découvrez les évènements et spectacles proposés en 2024 dans la brochure disponible à l'espace culturel et sur legiennois.fr.

■ L'orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine, des danseurs de l'Opéra national de Paris, Lucienne Renaudin-Vary et les Tambours du Bronx se produiront à Gien.

■ Profitez des nouvelles propositions tarifaires et du nouveau service d'achat par téléphone (règlement par carte bancaire).

■ La 3^e édition du festival des arts de la rue se tiendra du 5 au 7 juillet 2024.



■ Animation séniors : galette des rois

La dégustation de la traditionnelle " galette des Rois " offerte par le Centre Communal d'Action Social de Gien se déroulera le mercredi 10 janvier 2024 à la salle Cuiry de 14h30 à 16h30 avec une animation musicale et dansante.

■ Si vous avez 70 ans et plus, et si vous n'avez pas encore réservé, vous pouvez le faire auprès du CCAS de Gien : Pole Social Dr Pierre Charles – 10 Rue des Tulipes – 45500 GIEN – Tel 02 38 05 16 50

■ Un transport sera disponible si besoin, n'hésitez pas à en parler lors de votre inscription.

■ Des samedis soirs animés tout l'été



■ 15 juillet - Compagnie CRI-O-LANE CIRCUS.

■ Beaucoup de concurrents pour le retour du motocross à Gien



■ 30 juillet - Chemin du Val.

■ Les mariages de nouveau célébrés à l'Hôtel-de-ville

■ 2 septembre - Monsieur le Maire accueille la première mariée à l'Hôtel-de-Ville.



■ Encore beaucoup de monde à la fête des associations

■ Merci à toutes les associations pour leur accueil du public, les ateliers d'initiation et les démonstrations.



■ 2 septembre - Léane Tabu (au centre), championne du monde junior sur piste, était présente lors de la remise des subventions aux associations sportives giennoises par les conseillers départementaux du canton de Gien Aude Denizot et Francis Cammal.

■ 19 familles ont participé à l'accueil des nouveaux arrivants

- 2 septembre - Présentation de la ville par Anne Chauvel de l'Office de tourisme.



- 2 septembre - Les nouveaux Giennois ont pu discuter avec l'équipe municipale.

■ Rentrée sereine dans les écoles giennaises

- 4 septembre - école d'Arrabloy.



- 4 septembre - bienvenue à Mme Brondis, nouvelle directrice de l'école maternelle du Centre.



- 4 septembre - école de la Gare, la compagnie des poules est appréciée à la récréation.

- 4 septembre - école du Berry.



■ C'était aussi la rentrée pour le personnel de la Ville de Gien et de la Communauté de communes



■ 5 septembre - moment de convivialité partagé entre tous les services réunis, autour d'un petit déjeuner.

■ Philippe Laurent à Gien pour parler de l'évolution de la fonction publique territoriale



■ 6 septembre - le président du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale à la rencontre des élus de l'est du Loiret et des agents.

■ " L'orchestre à l'école " à l'école de la Gare



■ 19 septembre - Remise des instruments aux élèves en présence des enseignants et des familles.

■ Pour des bords de Loire propres



■ 23 septembre - des mégots, papiers, plastiques, verres et canettes... ont été retirés du port au Bois au quai Guérin.

■ 450 spectateurs au duel Zygel/Manoukian

■ 30 septembre - un spectacle de la saison culturelle de la Communauté des Communes Giennoises qui a fait bien des heureux.



■ Paris-Gien-Bourges



■ 5 octobre - Le village départ attire toujours autant les amateurs, jeunes et moins jeunes.

■ L'année olympique a commencé



■ 8 octobre - la mascotte du relais de la flamme olympique est apparue à Gien, ici place Leclerc.

■ Retrait des bacs rue Clemenceau



Ville de Gien
SMICTOM

Suppression des bacs à ordures

Suite aux diverses incivilités constatées (dépôt d'encombrants, végétaux, etc.), les bacs à ordures ménagères seront retirés définitivement à compter du lundi 2 octobre après la collecte.

Merci pour votre compréhension

SMICTOM du Giennois - 48 Quai de Châtillon 45500 GIEN - 02 38 05 06 75

■ 9 octobre - il y a des messages aussi difficiles à faire passer que des changements de mauvaises habitudes.

■ Portes ouvertes à la Maison France Services

■ 13 octobre - des élus de la CDCG et leurs services en ont profité pour découvrir la Maison France Services à Gien.



■ Hommage à Dominique Bernard



■ 16 octobre - élus de Gien et de la Communauté des Communes Giennaises, membres de la communauté éducative et Giennois ont partagé un moment de recueillement.

■ Un nouveau jeu en matériaux recyclés



■ 19 octobre - le bateau pirate avant d'être pris d'assaut au Port au Bois.

■ La classe foot du collège Bildstein bien équipée

32 élèves de 6^e à la 3^e ont reçu de la Fédération Française de Football un maillot, un short, une paire de chaussette et une gourde. Des ballons (extérieur et de Futsal) ont également été offerts pour que les jeunes puissent s'entraîner dans de bonnes conditions.



■ 19 octobre - la remise des dotations a été organisée en présence des parents d'élèves, d'un représentant du District du Loiret de Foot, de Mme Farraire (principale du collège), de M. Coquelin (responsable de la section), de M. Foisneau (éducateur de la CDCG en charge de l'enseignement) et du club de l'ASG Foot.

■ Visite ministérielle pour promouvoir la formation professionnelle adaptée au besoin des industriels



■ 20 octobre - après avoir été reçue au lycée M. Audoux, Mme Carole Grandjean, ministre de l'enseignement et de la formation professionnelle s'est rendue à la Faïencerie de Gien.

■ Une Préfète de région sur le terrain

Présente lors de la visite de la ministre, Madame la Préfète de la région Centre-Val-de-Loire et du Loiret a souhaité visiter l'entreprise Pierre Fabre, la nouvelle gendarmerie, la Maison des Alix, l'Hôtel-de-Ville, la future Microfolie et l'aire de grand passage des gens du voyage.

■ 20 octobre - maison des Alix, Mme Brocas félicite du parti pris et de la qualité des restaurations opérées à Gien.



■ La fresque de la rue Paulin Enfert



■ 31 octobre - une belle réalisation de Mistercoulour et d'élèves de l'école René Cassin.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



■ **Déjà une quarantaine de dossiers ouverts et une vingtaine de visites réalisées, pourquoi pas vous ?**

POUR QUI :

- Les ménages modestes et très modestes (revenu fiscal de référence de 16 229 € à 48 930 € selon le nombre de personnes), propriétaires occupants et copropriétaires.
- Les propriétaires bailleurs conventionnés pour appliquer un loyer modéré.
- Les copropriétés très dégradées.

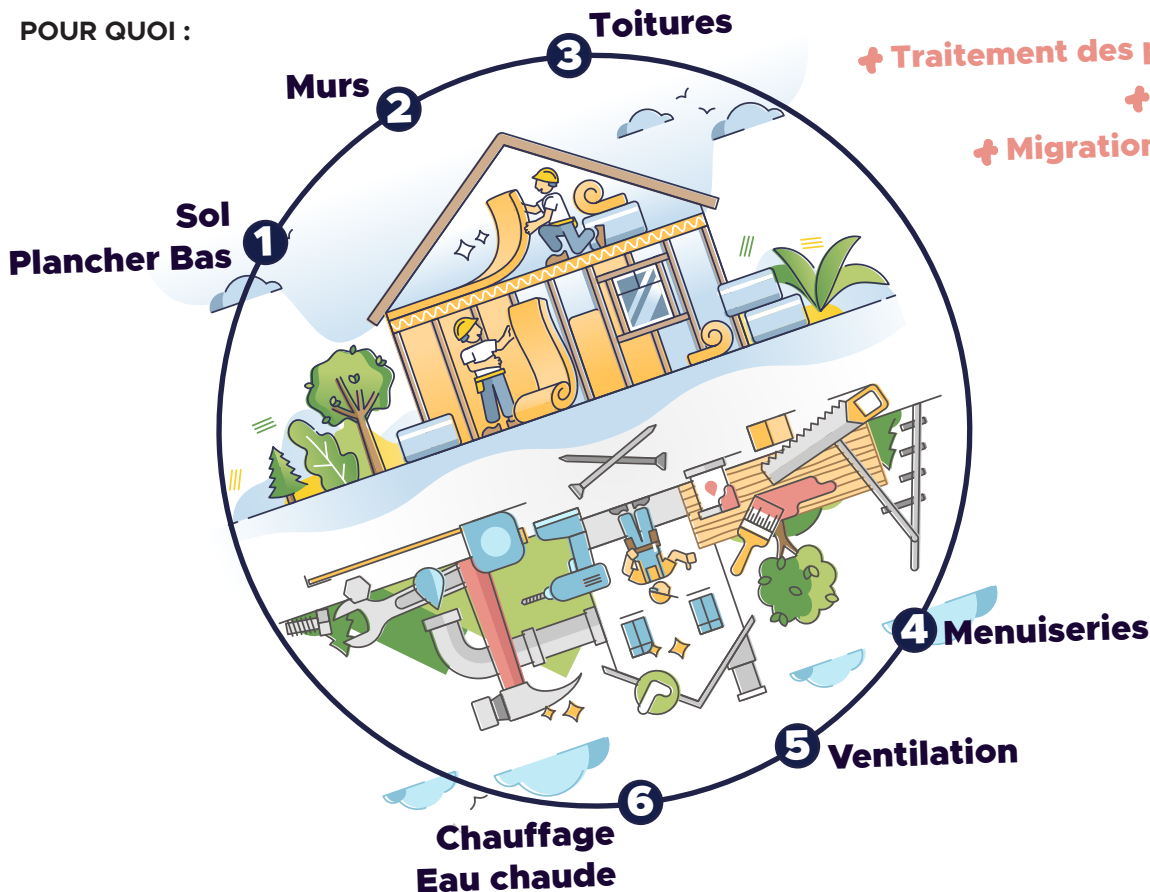
La CDCG investit **3 000 000 €** pour la rénovation de **100** logements sur **5** ans.



QUAND :

- Dès aujourd'hui et jusqu'à septembre 2028.

POUR QUOI :



- + Traitement des ponts thermiques
- + Étanchéité à l'air
- + Migration de vapeur d'eau

COMMENT :

- 1** Prenez rendez-vous avec notre conseiller
Tél : 02 38 29 32 88 ou opah@cc-giennoises.fr
- 2** Étude de votre projet avec le prestataire de la CDCG y compris sur place (visite technique)
- 3** Demandez les devis à des professionnels RGE
- 4** Faites les demandes de subventions et/ou de prêt avec le prestataire de la CDCG
- 5** À réception de l'accord de l'ANAH et de la CDCG vous pouvez signer les travaux et commencer les travaux
- 6** Remettez les factures des travaux réglées au conseiller pour encaisser les subventions

■ A chacun son espace de circulation sur le pont



■ Chemin de Bel air



■ Après reprise du chemin et gravillonnage.



■ Fin de la première tranche de travaux rue Clemenceau

■ 22 places de stationnement longitudinal, deux plateaux et une piste cyclable ont été réalisés.

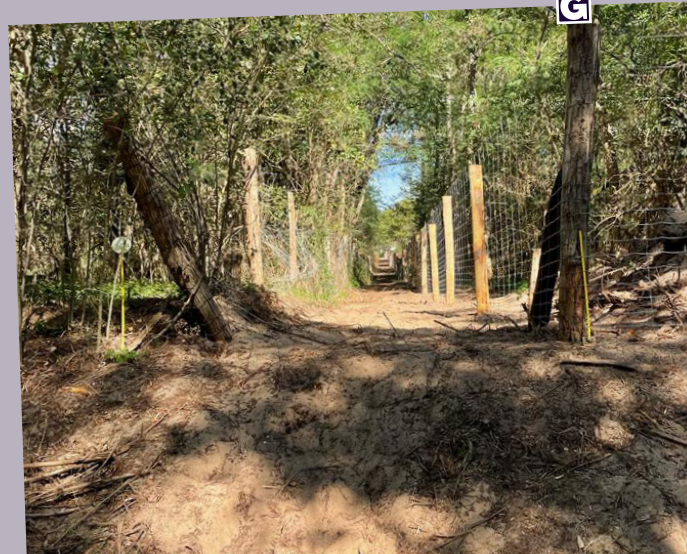


■ Marquage piétonnier et bandes podotactiles à Arrabloy



■ rue du Château et allée des Chênes.

■ La liaison entre le chemin de la Fontaine et les bords de Loire ouverte aux promeneurs



■ Ruelle Robert



■ L'enrobé s'éclaircira d'ici quelque temps afin de garder un esprit moins urbain.



■ Circulation pacifiée pour tous rue de l'Yser



■ Voirie avec chaucidou, plateaux, réfection des trottoirs et un débouché restructuré sur la rue de Montbricon.

■ La valorisation du patrimoine se poursuit



■ Le jalonnement du parcours patrimonial est en place, la Maison des Alix dévoile en partie ses trésors et la Chapelle Saint-Lazare a son pupitre.

■ Ensemble pour Gien-Arrabloy

La Mairie et la Communauté des communes ont choisi d'augmenter leurs tarifs.

Face à l'inflation, les deux collectivités ont choisi de répercuter la hausse des prix sur les tarifs des services, en particulier sportifs, scolaires, dont la cantine, culturels et sur les animations jeunesse. C'est regrettable.

Un autre choix était possible : celui de protéger la population giennoise, déjà largement soumise à la cherté de la vie et à la stagnation des revenus. Comment ? En bloquant les tarifs des services, sans répercuter l'inflation. C'est un choix envisageable grâce à la mécanique financière des collectivités.

En effet, les recettes de la ville, qui proviennent principalement de la taxe foncière, sont automatiquement indexées sur l'inflation à travers l'augmentation des bases d'imposition au niveau national. C'est pourquoi la collectivité a la marge de

manœuvre pour contenir, tel un bouclier, les tarifs de ses services à la population. Le manque à gagner pour les finances de la Ville représenterait sept fois moins que ce qu'elle gagne déjà par l'augmentation des recettes fiscales.

Mais la réhabilitation du Centre Anne de Beaujeu, pour la Ville, et du stade nautique, pour la ComCom, coûtent très cher, et de plus en plus cher. Pour les financer, il va falloir bien plus qu'augmenter les tarifs des animations sportives. Il va falloir emprunter, chaque année, plusieurs millions d'euros. Et c'est là que l'on a découvert en conseil que la Mairie et la ComCom, qui n'arrivent pas à recruter de directeur financier stable depuis le début du mandat, ne connaissaient pas leurs trajectoires d'endettement. C'est du vol à vue. Sauf pour augmenter leurs tarifs.

contact@christelledecremiers.fr

Dites-le nous :

Une idée à proposer, un avis à partager avec vos élus, complétez ce rapide formulaire et déposez-le dans le bâtiment municipal le plus proche. Vous pouvez également écrire par mail : gienmaville@gien.fr



Dites-le nous :

Nom : _____

Prénom : _____

Mail : _____

Adresse : _____

Conformément aux règlements sur la protection des données (RGPD), les informations recueillies sur ce formulaire ne seront pas enregistrées et seront utilisées uniquement pour vous apporter une réponse.

Votre idée : _____

En décembre

15-17	Village de Noël > Centre-ville - 10h à 19h > Programme en page 2
15 > 7/01	Patinoire > Place J.Jaurès
16	Marché : permanence des élus > Place de la Victoire Marché : animation de Noël > Place de la Victoire Spectacle : " Sucre Page " > Auditorium - 10h30
17	Ouverture dominicale des commerces
20	Marché : animation de Noël > Places Leclerc et J.Jaurès
22	Soirée jeux > Hall d'exposition G. Méchérikiki - 19h Don du sang > Salle Cuiry
24	Ouverture dominicale des commerces



En janvier

10	Marché : permanence des élus > Place Leclerc
13-14	Tournoi national de Badminton > Salle Cuiry
15	Remise des récompenses du concours de vitrines > Centre administratif - 11h
20	Marché : permanence des élus > Place de la Victoire
27	Rencontre : Nicolas Debon > Auditorium - 17h
28	Concert RMG > Auditorium

En février

4	Concert : Harmonie de la Garde Républicaine > Salle Cuiry - 15h30 Repas et animations - Comité des loisirs > Salle polyvalente - Arrabloy
7	Marché : permanence des élus > Place Leclerc
9	Rencontre : Claude Droussent > Auditorium - 19h
17	Marché : permanence des élus > Place de la Victoire
19-22	Bourse Baby > Salle polyvalente - Arrabloy
24	Fête foraine > Place de la Victoire



En mars

2-3	Exposition : " La brique " > Salle polyvalente- Arrabloy Salon du sport mécanique > Salle Cuiry
3	Foire des Cours > Rue de la fabrique - 9h à 17h
6	Marché : permanence des élus > Place Leclerc
9-10	Déball'chambre du Comité des loisirs d'Arrabloy > Salle polyvalente- Arrabloy
16	Rencontre : Roland Fuentes > Auditorium - 17h Marché : permanence des élus > Place de la Victoire
19	Cérémonies patriotiques Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
22	Rencontre : Anne-Claire de Baecque > Auditorium - 19h
24	Escalade : championnat académique > Salle Cuiry
27	Chasse aux oeufs > Arrabloy
29	Concours des maisons fleuries : remise des récompenses > Centre administratif - 17h
31	Election Miss Loiret > Salle Cuiry Concert RMG > Auditorium



Votre Application


« Gien, ma Ville » ►



 Mairie de Gien

3 chemin de Montfort - 45500
Gien

Tél : 02 38 29 80 00

Mail : mairie@gien.fr

 Facebook : Ville de Gien

 Youtube : Ville de Gien



www.villedegien.fr

Horaires :

Du lundi au jeudi : 8h/12h et 13h30/17h30

Le vendredi : 8h/12h et 13h30/16h30

État civil - Espace Gonat

Rue de l'ancien Hôtel Dieu - 45500 Gien

Tél : 02 38 05 11 93

Mail : etatcivil@gien.fr

Horaires :

Du lundi au jeudi : 8h/12h et 13h30/17h30

Vendredi : 8h/12h et 13h30/16h30

Samedi : 8h30/12h

 Mairie d'Arrabloy

12 rue du Château - 45007 Arrabloy

Tél : 02 38 67 26 68

Mail : mairie.arrabloy@gien.fr

Horaires :

Lundi, mardi et mercredi : 13h30/17h30

Jeudi : 8h30/12h

Vendredi : 8h30/12h et 13h30/16h30